

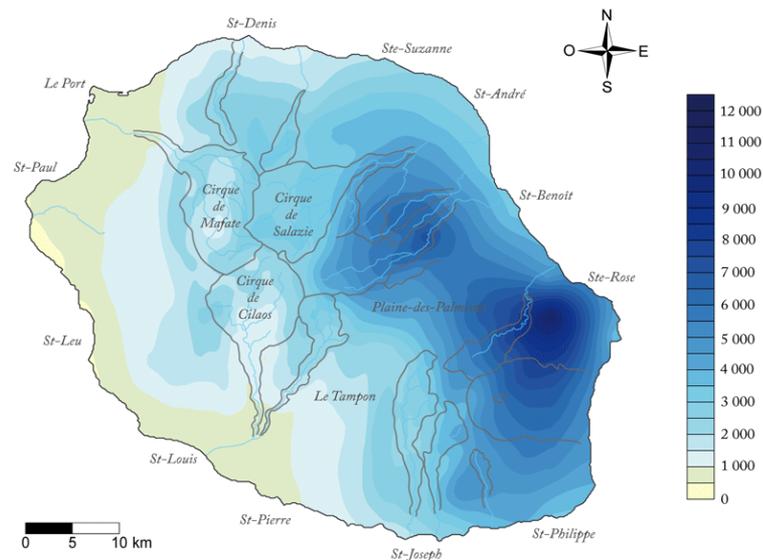


# Situation générale de l'eau et de l'assainissement

Cas de l'île de La Réunion

# La Réunion en quelques chiffres

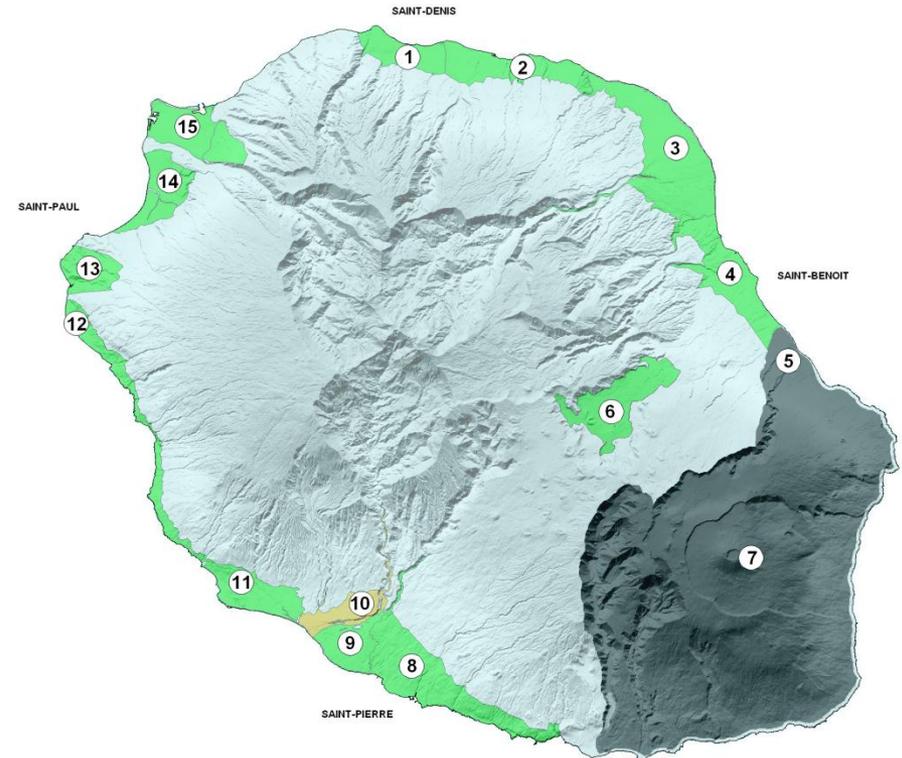
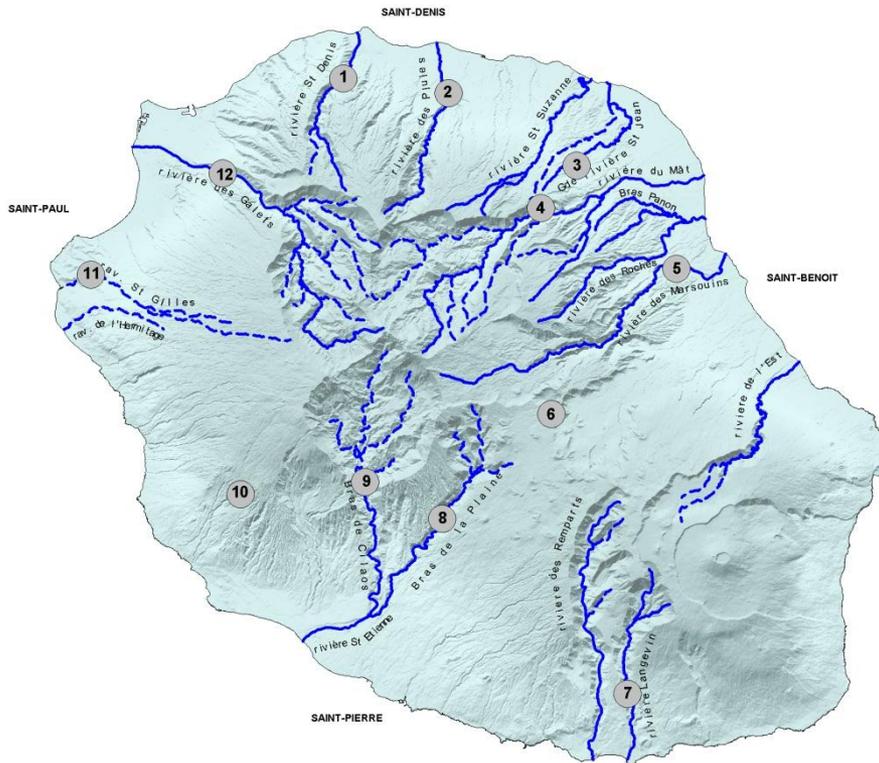
- Superficie : 2 512 km<sup>2</sup>
- Population : 841 000 habitants (janvier 2013)
- Densité : 334 habitants/km<sup>2</sup> (la plus importante de l'outre-mer français).
- 24 communes et 5 EPCI



- Précipitations : 5 à 7 Md m<sup>3</sup> / an – forts contrastes est-ouest
- Prélèvement dans le milieu : 225 Mm<sup>3</sup> / an dont :
  - 142 Mm<sup>3</sup> pour les besoins domestiques
  - 72 Mm<sup>3</sup> pour l'irrigation agricole
  - 12 Mm<sup>3</sup> pour l'industrie

# Les ressources disponibles

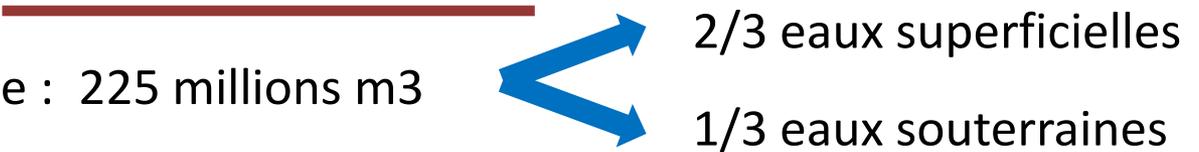
- Une vingtaine de rivières pérennes et affluents
- Des nappes d'eau douce en frange littorale



# Des besoins en eau pour différents usages

- L'usage domestique : 142 millions m<sup>3</sup>
- L'usage agricole : 72 millions m<sup>3</sup>
- L'usage industriel : 12 millions m<sup>3</sup>

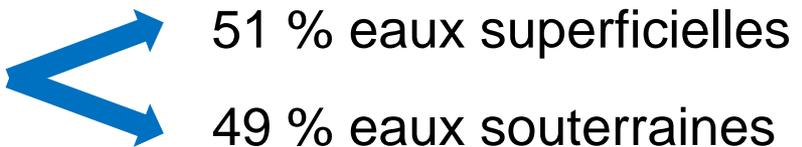
● Ressource prélevée : 225 millions m<sup>3</sup>



A horizontal red line is positioned above the text. From its right end, two blue arrows branch out to the right. The upper arrow points to the text '2/3 eaux superficielles' and the lower arrow points to '1/3 eaux souterraines'.

- 2/3 eaux superficielles
- 1/3 eaux souterraines

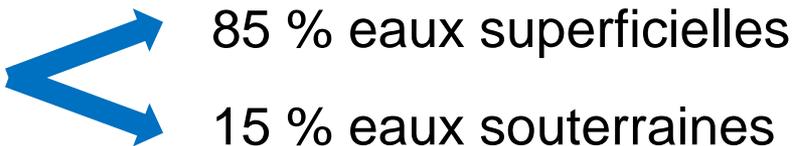
● Usage AEP : 144,6 millions m<sup>3</sup>



Two blue arrows branch out from the right side of the text. The upper arrow points to '51 % eaux superficielles' and the lower arrow points to '49 % eaux souterraines'.

- 51 % eaux superficielles
- 49 % eaux souterraines

● Usage agricole : 61,3 millions m<sup>3</sup>



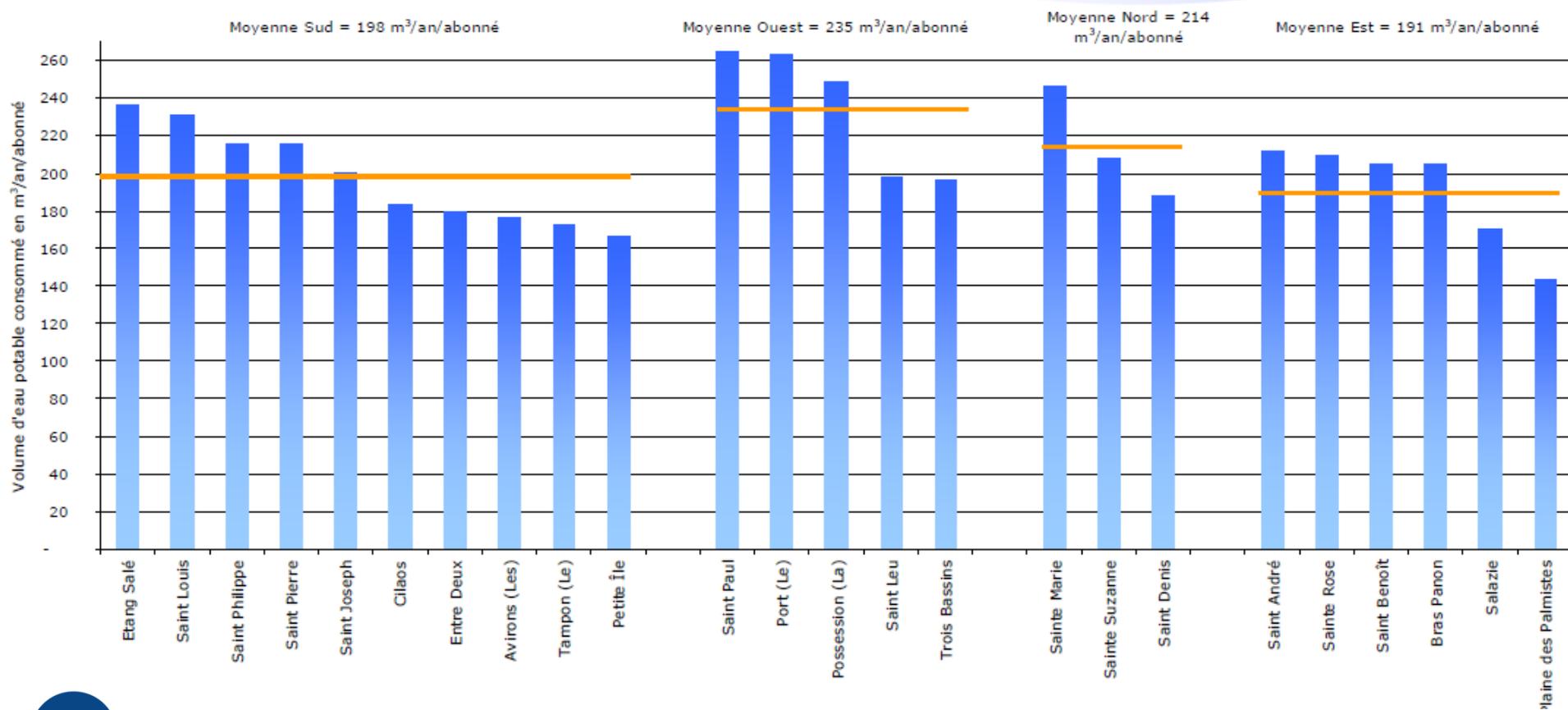
Two blue arrows branch out from the right side of the text. The upper arrow points to '85 % eaux superficielles' and the lower arrow points to '15 % eaux souterraines'.

- 85 % eaux superficielles
- 15 % eaux souterraines

# L'usage domestique de l'eau potable – 85% des volumes consommés

- Estimation d'une consommation de 214 litres par jour et par habitant
- Consommation approximative moyenne : 206 m<sup>3</sup>/an/abonné domestique

Niveau de consommation des abonnés domestiques par commune



# Les acteurs de l'eau

**Union européenne** (action normative, solidarité financière)

**État français** (transposition normative, stratégie, opérationnel d'intérêt national, solidarité financière)

**Ministère de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales**  
Coordonne l'action de l'Etat en outre-mer, y compris dans le domaine de l'eau

**Ministère de l'énergie, de l'écologie, du développement durable et de l'aménagement du territoire - direction de l'eau**  
Coordonne l'action de l'Etat dans le domaine de l'eau

**Mission interministérielle pour l'eau**  
Assiste l'Etat pour la gouvernance de l'eau

**Comité national de l'eau**  
Organisme partenarial consultatif

**Office national de l'eau et des milieux aquatiques**  
Mène et soutient les actions de niveau national de gestion globale, durable et équilibrée de la ressource en eau, des écosystèmes aquatiques, de la pêche et du patrimoine piscicole

**Bassin Réunion** (application normative, planification, action opérationnelle, mutualisation des moyens)

**Préfet de La Réunion**  
Coordinateur du bassin Réunion

**Comité de bassin Réunion**  
Définit les orientations et se prononce sur toute affaire importante concernant l'eau (Sdage, programmation et financement d'actions, redevances)

**Région Réunion**  
Compétence "eau" liée à la clause de compétence générale et aux prérogatives en aménagement et environnement

**Commission eau** (commission administrative de bassin)

**Diren**  
Délégué de bassin

**Drass, Daf, Drire, Dde, Drdam**  
services déconcentrés de l'Etat en charge de domaine associé à l'eau

**Office de l'eau Réunion,**  
établissement public local à caractère administratif rattaché au département

**Département de La Réunion**  
Compétence "eau" liée à la clause de compétence générale et aux prérogatives en aménagement et environnement

**Milieus naturels, acteurs de recherche, usagers, opérateurs économiques**  
Le besoin écologique de l'eau, la recherche scientifique et technologique, la consommation anthropique d'eau, la prestation de service, la réalisation des ouvrages

**Communes / Établissements publics de coopération intercommunale**  
Services publics d'eau potable et des assainissements, gestion de milieu aquatique

# Le rôle particulier de la collectivité départementale et de l'Office de l'eau Réunion

## Interventions du Département de la Réunion dans le domaine de l'eau

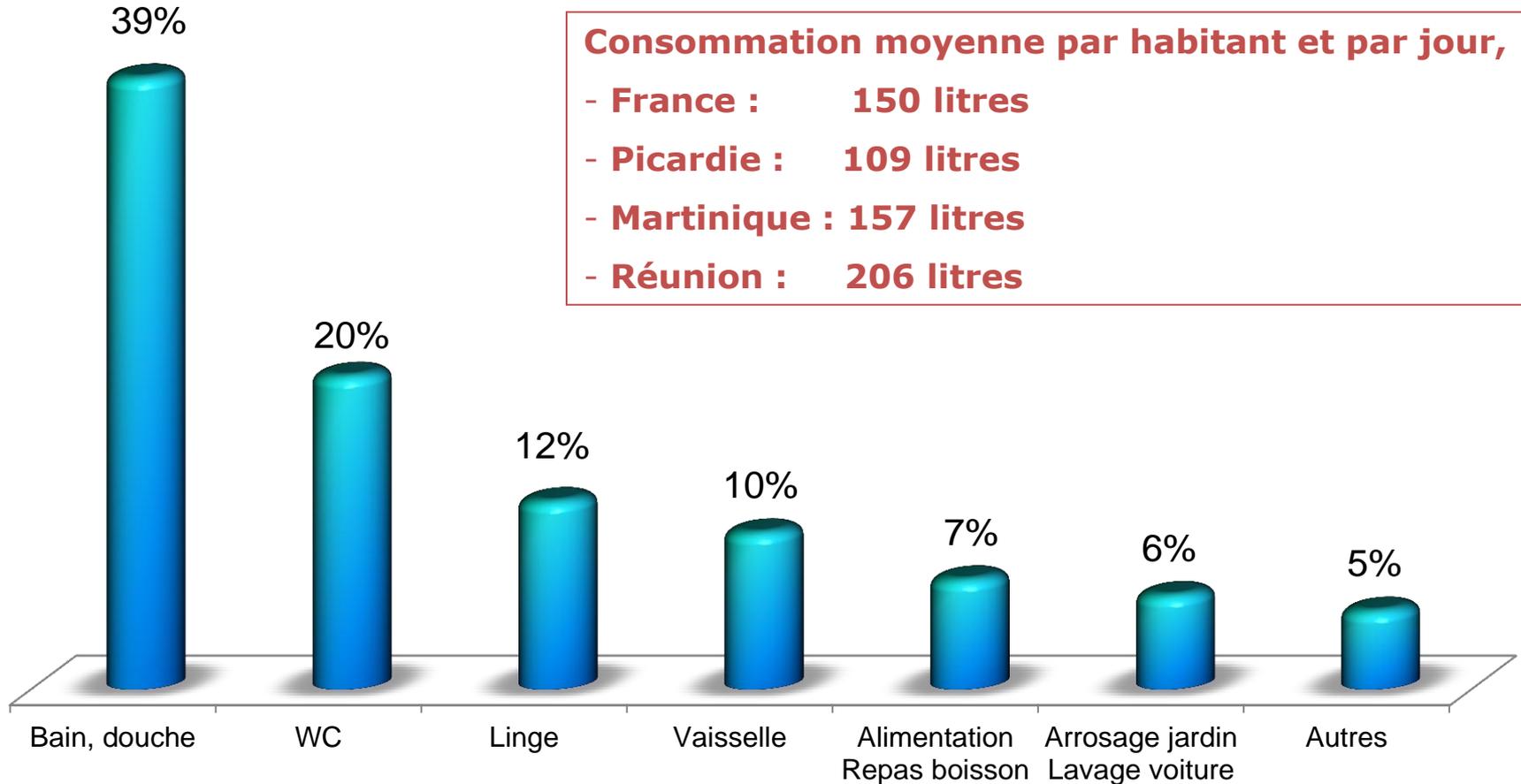
- Acteur historique en matière d'aménagement hydraulique structurant (réseaux d'eau brutes de gros diamètres) permettant le soutien de l'ensemble des usages de l'eau (irrigation, AEP, industriel)
- Développement des périmètres irrigués comme facteur de développement et sécurisation des production agricole (environ 15 000 ha équipés à ce jour)
- Connaissance , maîtrise et préservation des milieux (notamment recherche en eau / plus de 120 forages réalisés)
- Développement de l'organisation partenariale de la gestion de l'eau (présidence du comité de bassin depuis 1996) et création de l'Office de l'eau Réunion en 2003

# Le rôle particulier de la collectivité départementale et de l'Office de l'eau Réunion

## Interventions de l'Office de l'eau Réunion dans le domaine de l'eau

- L'étude et le suivi des ressources en eau, des milieux aquatiques et littoraux et de leurs usages ;
- Le conseil et l'assistance technique aux maîtres d'ouvrage, la formation et l'information dans le domaine de la gestion de l'eau et des milieux aquatiques ;
- La programmation et le financement d'actions et de travaux -près de 33 M€ d'aides apportés par l'établissement depuis 2010 pour le financement des projets dans les domaines de l'eau et de l'assainissement (220 M€)

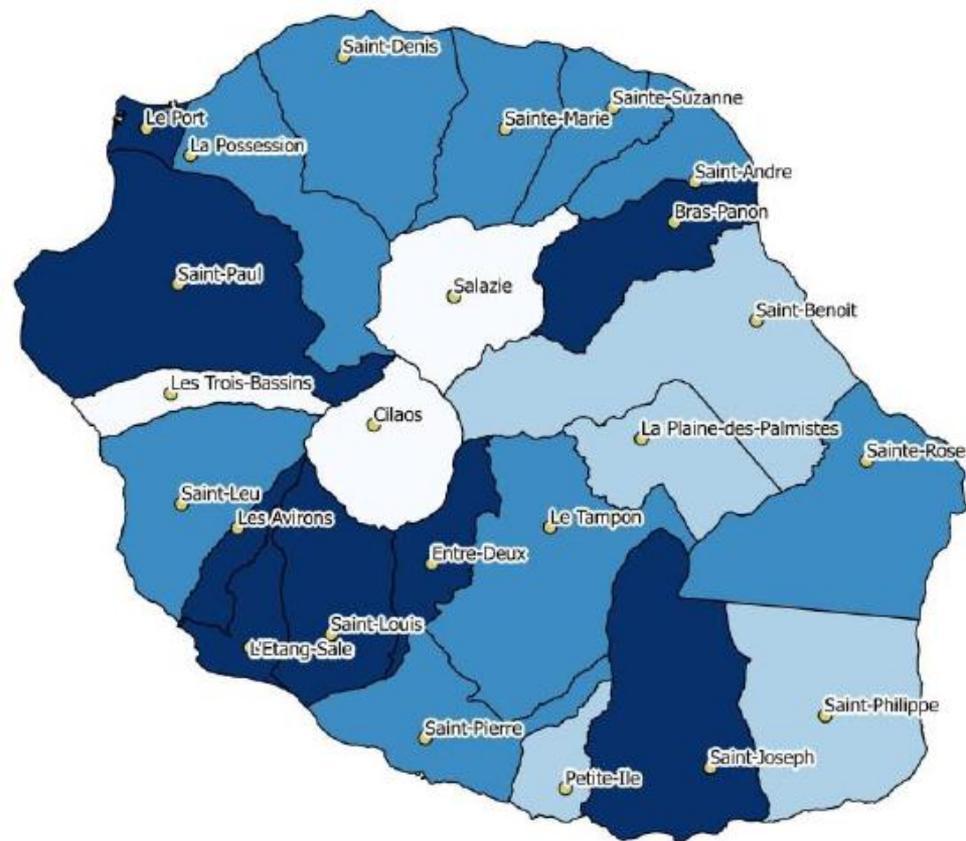
# L'eau au quotidien dans un foyer



Données : ministère de l'écologie – CEMAGREF 2002

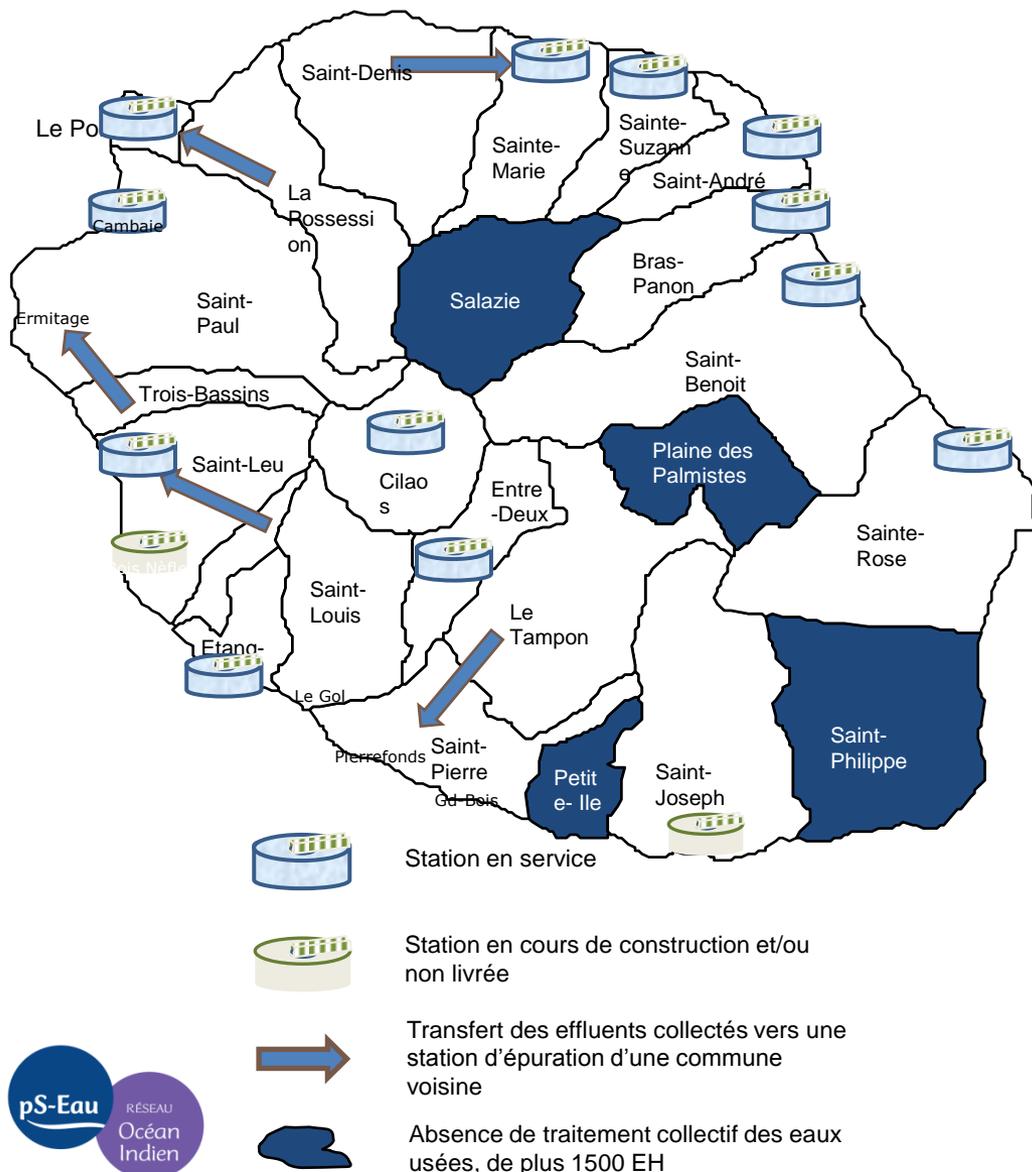
# La gestion de l'eau potable

- 21 collectivités ont la compétence
- 16 ont une gestion en délégation de service public
- 5 régions : La Créole (Saint Paul), Sainte Rose, La Plaine des Palmistes, Cilaos, La Petite Ile
- 334 000 abonnés
- 5 800 km de canalisation
- 11 usines de potabilisation
- Rendement : 55%



- Rendement primaire < à 45%
- Rendement primaire compris entre 45% et 55%
- Rendement primaire compris entre 55% et 65%
- Rendement primaire compris entre 65% et 75%

# Le traitement des eaux usées



- 19 collectivités ont la compétence « assainissement »
- 4 communes ne disposent pas d'assainissement collectif
- 3 communes ont un réseau collectif des eaux usées sans système de traitement
- + de 600 000 eH
- 930 km de canalisation
- 16 stations d'épuration
- 48% population raccordée à une station
- 55% des boues sont enfouies

# Attentes spécifiques vis-à-vis du réseau des acteurs de l'eau de l'Océan Indien

- Mise en commun et partage des expériences / problématiques posées par chacun des territoires
- Tremplin possible vers la mise en œuvre de réponses coordonnées à l'échelle régionale
- Support en faveur de l'identification, amorçage & renforcement des projets de coopération régionale
- Vers la structuration de pôles régionaux de compétences dans le domaine de l'eau ?



# Merci de votre attention

